



**CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2024
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2024/26

QUESTION N°5

OBJET : FINANCES / RAPPORT ANNUEL D'UTILISATION DU FONDS DE SOLIDARITE DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (FSRIF) – ANNEE 2023

**L'an deux mille vingt-quatre
Le vingt-deux mai
A vingt heures trente minutes**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX - Jean-Claude CHEVRIER
Adélaïde DA PAULA - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN - Jocelyne BINET - Josiane THOMAS - Maria GUYON
Florence DOUILLON - Nadine MEUNIER - Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER
Amélie SANDRIN - Eric NOIRET - Annie METAY - Eric BOSC
Mathilde MISSLIN - Patrick MURCIA

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Isabelle CHOCHON-LAMBERT a donné procuration à Jean-Claude CHEVRIER
Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Claude CAUET
Frédéric CLAUX a donné procuration à Chantal CLAUX
Christophe CONNAN a donné procuration à Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Christophe BATAIS a donné procuration à Eric BOSC

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Pascal KLINGLER
Denis HOFFMANN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Eric COUDERCHON

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30 minutes.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 27



N°D2024_26 – FINANCES / Rapport annuel d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) – Année 2023

Vu l'article L.2531-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2334-15 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi en date du 13 mai 1991 relative à l'instruction d'un Fonds de Solidarité Financière entre les communes d'Ile-de-France,

Vu les articles 8 et 15 de la Loi en date du 13 mai 1991 faisant obligation aux maires des communes qui ont bénéficié au cours de l'année précédente du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France de présenter au Conseil Municipal un rapport retraçant les actions entreprises contribuant à l'amélioration des conditions de vie et qui précise leurs conditions de financement,

Considérant que la Commune a perçu la somme de 593 111 € en 2023 au titre du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Après en avoir délibéré,
Décide,**

- ✓ **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport annuel d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France attribué pour l'année 2023 tel qu'annexé à la présente délibération.
- ✓ **PRECISER** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,
POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 22 MAI 2024**

Transmis en Préfecture le : 24/05/2024

Publié(e) le : 24/05/2024

Exécutoire le : 24/05/2024

LE MAIRE



MICHEL VALLADE





FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE 2023

Département : Val d'Oise
Commune de PIERRELAYE

Montant du FSRIF perçu : 593 111 €

(I) Domaine d'intervention (santé, social, sportif, culturel, éducatif, logement...)	(II) Localisation (quartiers classés DSO, DSU, autres)	(III) Nature de l'équipement construction, travaux, acquisition de matériels	(IV) Fonctionnement : Subvention à une association/animation	(V) Montant global	(VI) Dont FSRIF	(VII) % (VI) / (V)
EDUCATIF	Group scolaire Pierre-Curie	Renouvellement des revêtements de sols flexibles (sols maternelle Pierre Curie)	Subvention à une association/animation	59 234,92	59 234,92	100,00%
EDUCATIF	École maternelle Pierre Curie	Construction d'un mur de soutènement avec bordures et remblaiement de terre à l'école élémentaire Marie Curie	Subvention à une association/animation	9 979,20	9 979,20	100,00%
EDUCATIF	École élémentaire Marie Curie	Réhabilitation de l'école élémentaire Marie Curie, comprenant la mise en place de toles et la peinture, ainsi que l'installation de nouveaux revêtements de sol dans 4 salles de classe, la salle des enseignants et le préau	Subvention à une association/animation	11 607,84	11 607,84	100,00%
SPORTIF	École élémentaire Marie Curie	Installation de trois échelles à grimpe, rénovation de la toiture, et amélioration de l'éclairage de la salle de boxe et de celles du gymnase Chabermeyer	Subvention à une association/animation	75 063,40	75 063,40	100,00%
SOCIAL/PERSONNES AGEES	Gymnase Chabermeyer	Installation de système de climatisation dans la salle du foyer du club	Subvention à une association/animation	14 754,11	14 754,11	100,00%
SPORTIF	Foyer club	Isolation du combles et dépôt sautoil au parc des sports	Subvention à une association/animation	13 254,00	13 254,00	100,00%
SPORTIF	Parc des sports	Costrution et installation d'un jeu (bocconcino) au parc des sports	Subvention à une association/animation	13 896,00	13 896,00	100,00%
SPORTIF	Parc des sports	Etudes pour la création d'un terrain de football synthétique	Subvention à une association/animation	20 938,60	20 938,60	100,00%
CULTUREL	Terrain de foot	Réalisation du ponçage, de la vérification en vertis dans la salle polyvalente	Subvention à une association/animation	20 454,00	20 454,00	100,00%
CULTUREL	Salle polyvalente	Réfection de la moquette incluant l'installation d'une cuisine, la peinture des plafonds et des murs, ainsi que la pose d'un parquet dans la salle de spectacle de la mezzanine	Subvention à une association/animation	51 253,20	51 253,20	100,00%
CULTUREL	Mezzanine	Installation d'un mur de soutènement et remise en place de terre végétale sur la rue du Général de Gaulle	Subvention à une association/animation	26 036,40	26 036,40	100,00%
INFRASTRUCTURE URBAINE	Rue Général de Gaulle	Installation d'un éclairage autonome pour trois poteaux de la ligne de tramway au passage souterrain de la rue du Général de Gaulle près de l'ancien passage	Subvention à une association/animation	30 217,32	30 217,32	100,00%
INFRASTRUCTURE URBAINE	Gymnase Chabermeyer - souterrain gare - ancien passage	Travaux de réfection de l'allée piétonne en trottoir rouge de l'Allée Armand Vernet, suite à son affaissement	Subvention à une association/animation	25 573,43	25 573,43	100,00%
INFRASTRUCTURE URBAINE	Allée Armand Vernet	Subvention au CCAS	Subvention au CCAS	46 000,00	46 000,00	100,00%
SOCIAL	Centre Communal d'Action Social	Chaque année, la municipalité organise une fête communale qui attire un large public, composé à la fois de résidents Pierrelayais et de visiteurs de communes voisines. Cette manifestation offre une diversité d'activités divertissantes adaptées à tous les âges, incluant des ateliers ludiques, des animations de rue, des ateliers participatifs permettant de restaurer et se divertir.	Subvention à une association/animation	16 150,38	16 150,38	78,02%
EVENEMENTIEL	Centre ville	Subventions versées aux associations culturelles	Subvention à une association/animation	14 170,00	14 170,00	100,00%
CULTUREL	Diverses associations	Subventions versées aux associations sportives	Subvention à une association/animation	43 170,00	43 170,00	100,00%
SPORTIF	Diverses associations			593 427,70	593 427,70	